

Fiche de Circulation

UE SPORT 2019-2020

Phase 1 : Autorisation à la pratique d'une UE Sport

(Délivrée par le secrétariat de la composante ou du parcours)

Mme, M. étudiant(e)

en : année d'étude :

est autorisé(e) à suivre un enseignement d'UE SPORT au **Semestre 1***

est autorisé(e) à suivre un enseignement d'UE SPORT au **Semestre 2***

Date :

Signature et cachet du secrétariat

Phase 2 : Modalités d'inscription à une activité UE Sport

L'étudiant doit se rendre au secrétariat du **SUAPS Bâtiment 225**, afin de choisir son activité sportive et les horaires susceptibles de lui convenir en fonction de son emploi du temps.

Documents obligatoires à fournir avec cette fiche de circulation :

- Carte d'étudiant
- Photo d'identité

Dates d'inscription : Du 6 janvier au 17 janvier 2020

Possibilité d'inscription ou de changement après le 17 janvier sous conditions de rattrapage des séances.

Horaires : 10h-18h30 sauf le mercredi. Vendredi 10h-13h30.

(Attention, le nombre de place étant limité dans certaines activités, nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible)

Début des enseignements : Le lundi 20 / 01 / 2020